

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 260028	Date d'inspection Le 10 avril 2024	
Nom de l'établissement GARDERIE APRES CLASSE LA COCCINELLE		Numéro de téléphone (506) 658-4607	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	26 avr. 2024	
<p>Commentaires : Le bord des comptoirs dans les salles de bain 2044 (filles) et 2043 (garçons) sont brisés. Toute les surfaces doivent être lisses, et étanches afin de faciliter le nettoyage et de prévenir plus de dommage et la moisissure.</p> <p>Le premier évier de la salle de bain des filles (2044) coulait et était incapable de s'éteindre au moment de l'inspection. L'administratrice était capable de couper l'approvisionnement de l'eau allant à l'évier.</p> <p>L'administratrice a informé le mentor en assurance de la qualité qu'elle contacterait leur service de maintenance aujourd'hui pour que quelqu'un regarde les bords des comptoirs et l'évier.</p>			

Commentaires généraux
<p>Lorsque les enfants sont arrivés de l'école, les éducatrices ont demandé aux enfants de raccrocher leurs effets personnels et d'aller ensuite se laver les mains. Les enfants ont ensuite eu le choix d'avoir une collation pour jouer librement dans la pièce.</p> <p>Une fois la collation terminée, tous les enfants ont eu amplement le temps de se détendre et de jouer librement dans leurs salles de classe jusqu'à ce qu'il soit temps de sortir jouer dehors.</p> <p>Observé des éducatrices rappelant aux enfants de mettre leurs espadrilles d'intérieur.</p> <p>Toutes les éducatrices ont été observées en interaction avec les enfants au moment de l'inspection de surveillance. Les éducatrices ont été observées en train de participer à faire des bricolages avec les enfants, de jouer à des jeux de cartes avec eux et de simplement prendre le temps de s'asseoir et de discuter avec eux.</p> <p>Tous les dossiers des enfants qu'étaient observés aujourd'hui étaient bien organisés et conformes aux règlements.</p> <p>Des pratiques d'évacuation d'urgence sont effectuées et documentées sur une base mensuelle.</p>

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 avril 2024

Date

original signé par
Laura Dieuzaide

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 avril 2024

Date